



Jehanne, la Délivrance

Feuilleton radiophonique en 25 épisodes de 20mn

Créé par Dominique Blumenstihl

« *Une métaphysique de la Libération* »

1. La certitude historique

De Jeanne d'Arc, nous connaissons tant de choses, jusqu'au détail de son quotidien, grâce aux très nombreux originaux qui nous sont parvenus, miraculeusement préservés de l'outrage du temps. Parmi l'un de ces trésors incunables, le fameux relevé des *minutes du procès* de 1431, rédigé par les greffiers Manchon et Boisguillaume, considéré à l'unanimité des spécialistes comme une pièce manuscrite de haute fiabilité. Partant de ces rapports, les historiens ont accompli un travail admirable de recoupements et de vérifications.

Les méticuleux juristes du Moyen-Âge fournissent à l'enquête les principales pièces à conviction. En effet, tout au long du procès d'inquisition que subit la Pucelle d'Orléans, les interrogateurs sondèrent son passé, cherchant à obtenir d'elle les éléments biographiques pouvant la compromettre. C'est ainsi que les données personnelles de Jehanne nous sont essentiellement communiquées de sa propre bouche, paroles dûment collationnées, enregistrées sous le sceau de l'authenticité par les préposés au Tribunal lors des 25 semaines que dura sa détention dans les geôles rouennaises.

Qu'elle soit née à Domrémy ne fait aucun doute. Qu'elle eut 21 ans l'année de sa mort non plus. Qu'elle entendit des voix, qu'elle se rendit à Vaucouleurs auprès de Robert de Baudricourt se faire accompagner jusqu'à Chinon, qu'elle y rencontra Charles VII... Tous ces faits sont vérifiés. Ce n'est point mythologie ou légende. Les Inquisiteurs, toujours en embuscade dans l'attente d'une maladresse, ne laissaient rien s'échapper de ses paroles qui pouvaient les aider à mieux incendier le bûcher commandité par Bedford, le Régent d'Angleterre !

Oui, nous savons tout sur elle. *Aussi*, écrit l'historien Quichérat, *n'est-il pas de femme dans l'histoire de France dont l'existence n'ait été si bien scrutée*, passée au filtre de l'instruction la plus pointilleuse. Tout d'abord celle que mène Jean Lemaître, vice-inquisiteur spécialement détaché au diocèse de Rouen mis à la disposition de l'ordonnateur du procès, le tristement célèbre Pierre Cauchon, évêque de Reims déchu lors de l'arrivée des Français, qui recouvra son autorité à Beauvais en prenant le parti des Anglais. Ensuite, l'interrogatoire de Jean Beaupère, insidieux, sournois, peureux — autant de fourberies dont nous tirons cependant aujourd'hui avantage : il obligea la détenue à répondre à des points où, en d'autres circonstances, elle serait restée silencieuse. C'est donc un témoignage inouï qui s'offre ici : celui de la première concernée. Sous le tir croisé des procureurs, elle dévoile de sa vie, du moins ce qui lui paraît dicible, sans fausse pudeur, mais dans le strict respect d'un secret qu'elle partage avec son roi. Ce qui se donne tout au long de ses dépositions, ce n'est point une relation vue ou entendue de l'extérieur, une narration transposée à la troisième personne qui ferait la gloire d'un roman. C'est le portrait même de Jehanne, par elle-même, mis en perspective et adapté à un langage de notre temps.

Les péripéties de sa fulgurante épopée, déjà bien connues *en son temps*, sont examinées, égrenées par les enquêteurs, et souvent corrigées par la première concernée, tant elle tient à ce

que l'exactitude de sa vie ne tombe dans l'apocryphe. Les lettres qu'elle a écrites, les ordres qu'elle a donnés, les paroles qu'elle a prononcées : elle se souvient de tout. Sa mémoire rigoureuse étonnera les greffiers dont elle reprendra certaines notes en leur signalant leurs erreurs de relevés.

Lors des interrogatoires, Jehanne déroule son autobiographie dans sa quasi-totalité. Et elle ne cache rien, ne dissimule aucun de ses sentiments. Elle parle d'elle, de sa vie, sa famille, ses conversations avec Charles VII, ses tumultueuses batailles aux côtés de Dunois, le Bâtard d'Orléans ou encore l'obscur Gilles de Rais, plus connu sous le nom de Barbe Bleue. Elle répond également sans crainte — *hardiment*, selon sa propre expression — à toutes les questions relatives à ses *apparitions* ou entretiens angéliques. Les inquisiteurs en restent perplexes, ne sachant s'il s'agit de manifestations démoniaques ou de révélations divines. La Cour est partagée. Jean de Châtillon, Evêque d'Evreux, penche pour une prudence attentive. Il est rapidement mis à l'écart par Pierre Cauchon qui préfère s'appuyer sur *l'émérite doctissime* Jean d'Estivet, surnommé par dérision *le Bénédicté*, aussi savant qu'ordurier.

2. Le mystère demeure

Jehanne soulève des questions de fond qui, des siècles plus tard, demeurent d'actualité. La communication avec l'Invisible est-elle possible ? Les Ecritures l'affirment, mais les prélats qui la jugent, embarrassés, en ignorent les modalités. Les meilleurs théologiens n'ont, à ce jour, pas répondu à cette question et les sémiologues n'ont pas résolu l'énigme : comment un *signe* peut-il ordonner une conduite à suivre ? Comment un signe se manifeste-t-il ? Quel est le procédé de décryptage du signe ? Comment le lire, l'interpréter ? Le vertige s'empare des assesseurs du Tribunal, *doctes personnes* installées dans leurs fonctions sacerdotales, mais tellement démunies face à la radicalité des affirmations de la Pucelle.

Chez elle, tout est vrai. Sans componction ni solennité. Oui, Sainte Catherine lui parle. Sainte Marguerite la conseille. Et Saint Michel veille sur elle. À toutes les questions, elle répond avec assurance. Elle présente ses interlocuteurs célestes avec la familiarité paysanne qui ne l'a jamais quittée. Les docteurs en théologie en sont sidérés : comment Dieu peut-il s'adresser aux hommes, pire : à une femme ? De quel droit peut-elle affirmer sa connivence avec les voix, alors que ce sont eux les maîtres du dogme ?

Les interrogateurs s'exaspèrent. Les voici confrontés non pas à leurs habituels recueils d'oraisons mais à une femme réelle, vivante, dont toute l'existence s'est construite sur le rapport de fidélité aux voix. Jehanne ne se laisse pas démonter par ceux qui voudraient réduire sa loyauté à une divagation de l'âme. Elle ignore tout de la théologie. Ne sait rien de la scolastique. Quant à la dialectique, elle n'en possède qu'une : l'obéissance.

Mais qu'est ce qu'un *signe* ?

Les experts composant le Tribunal n'acceptent pas le constat d'impuissance qui remettrait en cause leur autocratie. La fille de Domrémy a des réponses cinglantes, qui renvoient les docteurs à leurs études. L'échange (ici retraduit pour une compréhension moderne) est célèbre :

— *Ces apparitions, vous parlent-elles ?*

— *Leur langage est bon et beau et je les entends très bien.*

— *Comment parlent-elles, puisqu'elles n'ont pas de membres ?*

— *Je m'en réfère à Dieu.*

— *Mais rien de tel ne s'est jamais vu ! En aucun livre on ne lit telles choses !*

— *C'est que mon Seigneur a un livre dans lequel jamais nul clerc n'a lu, tant soit-il parfait en cléricature.*

Jehanne, illettrée, en saurait-elle plus que les éminences ?

Sa connaissance n'est point tirée des ouvrages savants. Elle n'est pas latiniste. Ne connaît pas le Grec. Ne sait rien de la casuistique. À peine sait-elle signer son nom ! Et c'est à une ignorante que Dieu s'adresserait plutôt qu'à eux, docteurs de la loi ? Contrariété des officiels, des représentants de *l'Eglise militante*, devenue appareil politique au service de la raison d'Etat.

Qui est cette femme, *sortie des fumiers de Lorraine*, anoblée par Charles VII pour services rendus, qui affirme haut et fort, aux défenseurs de l'autorité anglaise, jusqu'aux derniers instants de sa vie, sa totale résignation à n'obéir qu'aux signes ?

3. Une personnalité hors norme

Nous savons d'elle ce qu'elle mangeait, ce qu'elle buvait. Ce qu'elle aimait (les chevaux et les beaux vêtements — coquetterie féminine qui la rend encore plus sympathique !) Nous savons son courage, sa détermination, son intransigeance. Mais aussi sa chaleureuse empathie, même à l'égard des ennemis : le refus de livrer combat sans que l'adversaire ne soit dûment averti, la circonscription des actes de guerres à l'intérieur d'usages et de principes. Avec elle, jamais aucune bataille n'est livrée sans que les combattants ne se soient confessés ou n'aient dit leurs prières : Jehanne est innovatrice. Elle s'impose comme la fondatrice d'une *première déontologie militaire*, en ce qu'elle soumet la violence intrinsèque de la guerre à un code moral et éthique. Elle va jusqu'à consoler les blessés de l'ennemi. Mieux qu'une formelle Convention de Genève, ce qu'elle propose, c'est le *réconfort* aux victimes des deux côtés, rappelant que l'identité métaphysique humaine surplombe toute situation conflictuelle. Quant aux prisonniers, il s'agit pour elle d'en prendre autant que possible en vue de les échanger. La libération du comte d'Orléans, détenu en Angleterre depuis la bataille d'Azincourt est l'un de ses objectifs déclarés. Mais ce n'est point là une stratégie diplomatique fourbie d'arrière-pensées : c'est toujours et encore application pratique d'un signe lui ayant dit de procéder de la sorte.

Sa personnalité est hors norme. Son esprit n'est encombré d'aucun savoir dérivatif : il est pur, limpide. Sa capacité méditative est totale, sa puissance de perception intégrale. C'est uniquement sur des révélations qu'elle fonde ses décisions : *je n'ai rien fait que par révélation*, dit-elle lors de la neuvième séance du procès, le 22 février 1431. D'où l'irritation des magistrats qui lui opposent volontiers la panoplie des vulgarités motivant la plupart des bassesses humaines...

Qu'elle fut une experte dans l'art de disposer les troupes, ses capitaines le lui reconnaissent. Qu'elle ait accumulé une riche expérience des combats est indubitable. Mais aucune bataille ne ressemble à la précédente, des données nouvelles s'introduisent à tout instant. La vie sans cesse invente des situations, et cela, Jehanne le surveille. Sa fine sensibilité est mise quotidiennement à l'épreuve ; elle se double d'une intuition prédictive extraordinaire. Elle sauvera ainsi la vie de Dunois au début d'un affrontement, en l'avertissant de *ne pas rester en tel endroit car dans peu de temps l'ennemi enverrait en ce lieu un coup de bombe*. Dunois aura tout juste le temps de s'écarter qu'un boulet défonce la barricade où il s'abritait quelques instants plus tôt...

4. Les voix

L'enseignement prodigué par les faits a sa valeur. Mais l'expérience, dit un proverbe chinois, est une lumière qui éclaire par le dos. Il en est de même de la politique quand elle est axée sur le strict réalisme. Certes la gestion des affaires conduites selon ce principe peut conduire à des résultats, mais il lui manquera toujours la puissance de l'engagement, garante des réussites fulgurantes. Lors de ses campagnes, Jehanne écoute les conseillers militaires. Comme eux, elle considère les forces objectivement en jeu. Mais jamais elle ne se laisse influencer par les considérations isolément pratiques : le possible dépend à ses yeux, d'une part du ressort des arrêts divins, d'autre part des décisions humaines priées de se construire selon les ordonnances célestes. De même, jamais elle ne s'implique dans le *débat d'opinion*. Proche de Charles VII, elle ne fréquente pas pour autant le Conseil royal, auquel elle a pourtant affaire plusieurs fois. Dégagée de tout intérêt personnel, quand elle s'adresse au roi, c'est toujours pour lui communiquer l'ordre qu'elle-même a reçu de ses voix, laissant au politique sa liberté de jugement.

Sur le terrain, cependant, lors de la prise d'Orléans, elle impose sa méthode : une stratégie qui consiste précisément à ne rien préméditer. De quoi dérouter tout expert des écoles de guerre ! C'est que la Pucelle reste à elle-même imprévisible. *En matière de ruse, les ennemis en ont autant que nous*, dit – elle. Mais ce qui, selon elle fait la différence, c'est la pureté d'esprit et la justesse

de sa cause appliquée à la nécessité qu'impose le réel. Jehanne s'en remet à son *conseil*, jamais à la psychologie, moins encore aux plans humains pré-établis. À Orléans, elle contredit les officiers les plus expérimentés et s'oppose au jugement objectif sur l'état des troupes pourtant raisonnable que dresse Dunois.

Capitaine, lui dit-elle, *vous avez été à votre conseil et moi, j'ai été au mien. Or, croyez que le conseil de mon Seigneur s'accomplira et tiendra et que le vôtre périra.* Elle maintient son initiative, ordonne l'attaque et la victoire est remportée, au mépris de la pertinente analyse de l'officier.

Les exemples abondent. Il suffit de lire les témoignages de ses anciens compagnons d'armes. Jamais elle ne se fie à l'opinion d'autrui, s'en remettant toujours et uniquement à ses voix. L'esprit rationaliste (qu'Anatole France a si bien décrit dans ses deux volumes consacrés à l'héroïne) haussera-t-il les épaules ? Les faits parlent d'eux-mêmes : c'est bien elle qui avait raison.

5. Le second procès

Dans le procès de 1431, certains points d'ombre subsistent : tout juriste le remarquera, il manque à cette procédure ce qui aurait pu être favorable à la Pucelle. La disparition des rapports de réputation qui avaient été ordonnés mais non exploités ; *exit* l'attestation tant exigée sur la virginité de la jeune fille, et enfin, choquante à l'esprit moderne, l'absence de tout débat contradictoire et l'impossibilité pour la prévenue d'accéder au droit à la défense.

Curieusement, c'est l'Inquisition elle-même qui soulèvera les anomalies et les nullités frappant le procès de Rouen. En effet, 25 ans après l'exécution de la jeune femme sur la place publique, Mgr Jean Bréhal, grand inquisiteur de France au service du pape Calixte est prié, par la mère de Jehanne et le roi Charles VII, de rejurer l'affaire. C'est le procès en révision. Étourdissante remise en cause des procédures ecclésiastiques par le chef même de l'appareil judiciaire qui causa la perte de la Libératrice ! Mgr Jean Bréhal affronte à bras le corps les décisions de l'Evêque de Beauvais, ruine une à une ses accusations et anéantit les prétendues charges d'hérésie qui motivèrent la peine capitale.

En 1456, soit un quart de siècle après les faits, il convoque un à un tous les protagonistes du procès de 1431 encore en vie. Les langues se délient, d'autant que Charles VII, ayant repris la Normandie aux Anglais et obtenu la réconciliation avec les Bourguignons, vient de prononcer une amnistie dont bénéficient tous ceux qui s'étaient compromis pendant « l'occupation ».

Le greffier Manchon — témoin essentiel — apporte à l'Inquisiteur l'un des cinq exemplaires des manuscrits qu'il réalisa à partir de ses propres relevés. Précieux grimoire qui a traversé les siècles ! On peut y découvrir un émouvant portrait de Jehanne que le jeune juriste dessina d'elle lors d'un moment de distraction.

L'inquisiteur Bréhal, décidé à abattre les chefs d'accusation et l'autorité du monstrueux verdict de 1431, interroge sans relâche les anciens assesseurs de Cauchon. Les uns se défilent, les autres reconnaissent l'illégalité du procès tout en s'excusant n'avoir été point responsables de sa tenue. Enfin, s'adressant aux anciens compagnons d'armes de la Pucelle qu'il invite à déposer, il retrouve son fidèle écuyer Jean d'Aulon. Devenu capitaine de Beaucaire, il conte son épopée dans une longue lettre. Détaché par le roi au service personnel de Jehanne, l'écuyer la seconda jour et nuit durant toute son aventure. Aussi est-ce par lui que nous parviennent les observations les plus fines sur la personnalité de Jehanne, relatives parfois à son intimité.

Toutes ces données, fondées sur des sources irréfutables, mises bout à bout, ont permis aux historiens de restituer la saga johannique.

Et pourtant l'énigme demeure !

6. L'insuffisance de la démarche historique

Cette femme ne se laisse pas enfermer dans les limites de la raison objective, moins encore enchaîner par les cadenas du rationalisme étroit qui voudrait que tout s'explique par les relations

de cause à effet. L'Histoire, en tant que science humaine, malgré ses outils de prospection, reste démunie et ne parvient pas à établir l'énoncé exact des choses, ni le vrai savoir et sa signification. Peut-on réduire Jeanne d'Arc à ce que l'on croit savoir d'elle par les documents ?

L'Histoire scientifique implique une forme de pensée qui se limite au phénomène, écrit le Cardinal Ratzinger (Benoît XVI) dans *Foi chrétienne hier et aujourd'hui* (éditions du Cerf, p. 128). Une critique pertinente déjà émise par Paul Valéry qui déplore dans l'avant-propos de *Regards sur le monde actuel* (édition Gallimard, 1945) que *l'esprit politique pense par événement, habitude essentiellement due à l'histoire et entretenue par elle*.

Il est donc illusoire de recréer une *pure* Jeanne d'Arc dans le laboratoire ! C'est pourquoi, dans notre création radiophonique, nous avons sondé l'épopée johannique tout autrement. Nous sommes partis des documents d'époque, nous avons suivi les pistes que proposent les meilleurs historiens, tels Anatole France, Quicherat, ou plus récemment Olivier Bouzy, tout en sachant que leurs études, aussi documentées et sensibles qu'elles soient, ne résolvaient nullement le mystère. Il est clair que l'histoire de Jeanne d'Arc ne peut être affaire purement académique ni reléguée dans le domaine strictement historique. L'Histoire, en tant que discipline scientifique est en effet contingentée par la matérialité des faits visibles. Sa méthode est faible qui ne permet pas de ramener le passé au présent, d'autant que les évidences empiriques que dégagent les sciences, quelque soit leur domaine d'investigation, ne parviennent pas à circonscrire les vérités plus élevées. Celles qui précisément écrivent l'histoire du monde.

Pour concevoir cette adaptation radiophonique, outre les documents d'origine, il a donc fallu se doter d'un outil intellectuel qui domine la convention historicisante. Sans renier la méthode scientifique, il a fallu la seconder d'une prospection plus efficiente que celle que propose la stricte objectivité : relire les documents et les innombrables études au moyen d'une grille qui laisse transparaître *le fonds systémique organisationnel des événements*. Pour sonder le temps et forer sa mémoire, je me suis servi d'un ouvrage exceptionnel, *La Face cachée du Cerveau*, par Dominique Aubier (éd. Dervy 1992). Ce livre présente le code qui régit les formes d'unité dans toute réalité. Un code référencié sur la notion cérébrale. Cet ouvrage avance l'identité de *la structure des structures*, celle du système présidant aux organisations vivantes. C'est à l'efficacité de cette référence que nous nous sommes fiés, à la rigueur du treillis qu'elle propose permettant d'entrer dans la vérité de l'être. Cet ouvrage portant sur le mode fonctionnel du Cerveau permettrait d'expliquer le phénomène des voix ayant visité la Pucelle. Ce qu'elle appelait des anges, dans le langage de son temps, devient aisément compréhensible dès lors que l'on s'appuie sur l'expertise magistrale dégagée dans cette œuvre.

7. Jeanne d'Arc, une réalité métaphysique

Domrémy, Orléans, Patay... Les événements sont connus. Mais sont-ils compris ? L'idée est admise : Jehanne fut une actrice considérable sur la scène politique et militaire de son temps. Mais ici, dans notre création, nous sommes partis de la réalité humaine, que chacun peut *percevoir*. Nous avons recherché une *Jehanne accessible à notre sensibilité*. Sa réalité humaine, attachante, chaleureuse nous a séduits. Nous avons recherché la femme, à peine sortie de l'adolescence, et pourtant si solidement incarnée, si fermement résolue à ne suivre que ses *voix*, ses anges. L'esprit scientifique s'amuse-t-il de cette inspiration ? C'est pourtant elle qui, en ces temps où le symbolisme et la mystique pesaient lourd, a conduit la politique mise en œuvre, aboutissant aux premiers tracés d'une nation cohérente.

Nous avons tenté de comprendre la *réalité métaphysique* de l'épopée johannique. En effet, il était évident que si l'on n'ancrait pas Jeanne d'Arc dans un rapport intime avec l'invisible, le personnage resterait schématique, inexpliqué, voire caricatural. Son existence transhistorique ne prend sens que dans une mise en relation avec cette destinée singulière qui la porta à des fonctions emblématiques se déversant dans l'inconscient collectif, jusque dans l'actuelle figure de *Marianne* symbolisant la République... Son actuation, génialement libre parce qu'inspirée et guidée par les signes a conduit en son temps à un bouleversement du cours de l'Histoire de la

nation française : six siècles plus tard, elle laisse une trace durable sur la trajectoire identitaire du pays dont elle a, de loin, dessiné le contour, situant le territoire et sa vocation, thème repris par les politiques de tout bord qui tous affirment la *mission civilisatrice* de la France — dont ils seraient cependant en mal de nous préciser quel contenu intellectuel ils y verseraient...

Intuitive et subtile *lectrice des signes*, Jeanne d'Arc avait un esprit clair, une pensée limpide, une intelligence fine. Certes illettrée, imbibée de religiosité — en cela fille de son siècle —, elle savait fort bien juger les situations, les hommes, les rapports de pouvoir, les psychologies. Surtout, elle voyait clair, se fiant à ce que lui dictaient ses voix, reprochant assez aux magistrats de n'être pas comme elle dans la confiance des saints interlocuteurs. Étaient-ils inquiets de cette prédisposition au dialogue avec l'Éternel ! Tout au long du procès, le vice-inquisiteur lui pose les questions qui le torturent, lui, Jean Lemaître, illustre universitaire formé à la *glorieuse Sorbonne, soleil de la chrétienté*. Comment sont les anges, comment est leur voix, quel est leur sexe, ont-ils des vêtements ? Autant de perplexités qui poussèrent les assesseurs à se questionner sur leur propre foi, au point que nombre d'entre eux tentèrent d'esquiver, de fuir les séances à défaut d'avoir le courage de s'opposer à la tenue du procès.

L'un des principaux sujets qui préoccupa ses juges fut de savoir si Jehanne était vierge. Les vérifications furent faites, dans des conditions peu élégantes. Sa virginité établie, elle s'en trouva forcément liée au thème marial : l'image de Jehanne dès lors confondue avec la Vierge, jeta le trouble dans la conscience — ils en avaient donc une — de plusieurs de ses bourreaux. Par sa virginité dont elle était fière, elle se trouva associée de fait à cette forme de *liberté totale* qui faisait d'elle une *Vierge à l'écoute, vivant en pleine syntonie avec la volonté divine*. Louis Massignon l'a souligné, *la Pucelle d'Orléans est, comme Marie, la grande croyante qui se met entre les mains de Dieu, dans l'abandon du moi*. Pouvait-on encore la condamner ?

Dans l'eucharistie chrétienne catholique, la virginité consacrée trouve en effet inspiration et nourriture par sa donation au Christ. Le juge, embarrassé, écarta immédiatement du procès tout ce qui avait trait à la virginité, sachant que si cet élément était pris en compte, il ferait à lui seul vaciller les délibérés. Ce juge, dont il est inutile de citer encore le nom, tirait son autorité des forces politiques occupantes, mais également du renoncement, de la lâcheté commune qui trop souvent soumet les hommes. Il précipita Jehanne dans une impasse, ce dont elle était bien consciente.

C'est en toute connaissance de cause qu'elle s'avança vers sa mort, ne cédant rien à l'autorité institutionnelle, affirmant n'être qu'une servante de Dieu au service de son roi : *si l'Eglise me commande autre chose que ce que Dieu m'ordonne, je n'obéirai point*. Réplique inouïe qui annonce déjà le mouvement Réformiste. Cette extraordinaire remise en cause de l'autorité politique ecclésiale, en plein Moyen-Âge, fut d'une audace extrême. Elle causa sa perte, mais non l'effacement de sa mémoire. Elle fut jugée par un tribunal composé par les membres de l'institution qui aurait précisément dû le mieux comprendre la phénoménologie de la Révélation. Les assesseurs étaient pour la plupart théologiens, certains d'entre eux passaient pour l'élite intellectuelle de leur temps, docteurs en droit canonique, latinistes émérites de l'Université de Paris, école qui visait ouvertement la destitution de la Papauté pour la remplacer par un collège présidé par l'un d'eux... Aussi tous les recours de la Pucelle adressés au Pape furent-ils rejetés quand bien même son cas eut été de sa compétence directe.

Déclarée hérétique, elle fut condamnée à perpétuité. Condamnée en second temps pour *cause de relapse*, elle fut mise à mort, dans des circonstances désormais célèbres depuis que le cinéma a consacré une trentaine de films à ce seul épisode. Ce qu'il reste cependant à éclairer, ce ne sont pas les faits en tant que tels, mais leur sens. Aussi je crois que l'histoire de Jehanne — ce serait l'histoire de l'ontologie de la Résistance — mériterait d'être un jour passée au crible d'une exégèse initiatique qui en dégagerait toutes les lignes de force. Espérons qu'un jour, un auteur formé à cette discipline nous montre le visage de la Pucelle sous cet éclairage inédit.

8. Jeanne d'Arc, une apologie de l'humain

La mort de Jehanne présente une prodigieuse apologie de l'humain : son immolation n'est pas une vaine consommation, elle est à mon sens une théophanie. Je crois, avec Louis Massignon, qu'il s'agit bien d'une reprise vécue en écho du *Buisson Ardent devant lequel Moïse entendit la voix de l'Éternel* (Genèse III, 14). Analogie audacieuse ? Dans son ouvrage *Le Sel de la Terre*, l'actuel souverain pontife pense avec raison que la Crucifixion préfigurait de loin l'horrible Shoa. Il me semble que le bûcher de Jehanne confirme cette signalisation tragique, son supplice étant indéniablement annonciateur du négationnisme. Exterminer pour mieux asseoir le régime de terreur : le totalitarisme s'exprime dans la négation de l'être, dans sa haine de l'Esprit. Avec cette forme d'assassinat commandité, c'est assurément l'humanité tout entière qui se retrouve dès lors jetée vivante dans la fournaise. Avec pour juges, des infâmes qui démontrent qu'en matière de veulerie, Eichmann, Heydrich, Göring et toute la clique des Nazis n'ont rien inventé. Le bûcher est toujours prêt à s'incendier.

Paul Virilio écrit dans son ouvrage *Le Grand Accélérateur* (éd. Gallilée) : à l'illusion d'un grand musée de l'histoire, il conviendrait de substituer un ministère du Temps. Ce temps non-linéaire, qui repose sur une organisation systémique du réel, rédige nos destinées. André Malraux s'en est aperçu quand il releva de singulières coïncidences de dates, toutes greffées sur cette structure invisible qui tisse l'Histoire du monde et des hommes. La libération d'Orléans tombe effectivement un 8 mai 1429... C'est dire que le destin de cette femme nous concerne et touche la nation française dans une relation transhistorique. Autre date, celle de la bataille de Patay qui défait l'armée d'occupation, un mois plus tard, le 18 juin 1429. Deux dates phénoménales (8 mai et 18 juin), de l'histoire de France renvoyant clairement à l'autre Charles — de Gaule — qui, un demi-millénaire plus tard tira, lui aussi, le pays hors de sa soumission à l'Occupant.

Quel message la Pucelle d'Orléans nous laisse-t-elle aujourd'hui ? Sa vérité a-t-elle été comprise ? À six siècles de distance, il bien est difficile de rejoindre le passé ! Cependant, la communication n'est pas impossible : c'est le Temps qui vient nous rejoindre, déversant sur nous tout ce qu'il a engrangé de mémoire. À l'instant où la France s'interroge sur son identité, le message de Jeanne d'Arc reste d'actualité : par-delà les clivages qui déchirent le pays, ce qu'elle a proposé, en son temps, c'est l'unité de la nation autour d'une vision *métaphysique* dépassant les querelles de pouvoir. Elle eut recours à une méthodologie d'essence sacrée invitant le politique à s'y soumettre, sans inféodation à l'appareil religieux. Une telle démarche est-elle pensable au XXI^e siècle ? Siècle de fer, de positivisme, de vision courte qui juge l'Histoire du haut de ses philosophies édifiées sur la seule raison ! Pensons au marxisme qui toujours tente de fomenter son pseudo-messianisme en affirmant la validité de sa croyance fondée sur une prétendue salvation par la productivité où le bien matériel collectif devient l'instrument du bonheur humain ! Le capitalisme, quant à lui, n'est pas moins dérisoire dans sa prétention à générer le paradis sur terre ; il édulcore sa fiction sous un discours humaniste et moralisateur rendant plus sournoise encore sa velléité de soumettre l'homme aux forces de l'argent. Les deux idéologies finalement se rejoignent dans leur commune fascination matérialiste, leur croyance et leur culte étant tout entiers tournés vers la dictature du *faire*. À l'opposé de ces catégories, Jehanne d'Arc, depuis 600 ans propose une possibilité d'instituer un renouvellement par la liberté, dans une confiance absolue au *non-moi*.

Dans ses derniers moments, peu avant d'être jetée dans la fournaise, elle demanda publiquement pardon pour ses tortionnaires et pria pour eux. Ce geste de compassion pour ses bourreaux m'a rappelé ces paroles qu'écrivit le poète Philippin José Rizal, autre grand héros libérateur, la veille de son exécution à Manille en 1896 : *Pur est le corps de la victime, pure est son âme à l'instant de sa reddition*. Ainsi, à plusieurs siècles de distance, un puissant arc — au sens électrique du terme — maintient la tension entre les hérauts de l'esprit. Ils forment une communauté spirituelle qui maintient la continuité du monde, sauvant l'humanité de ses insuffisances. Je joins à cette confrérie de Résistants le mystique de l'islam Mansûr Al Hallaj qui, dans son admirable œuvre poétique, en appela dès le X^e siècle, à l'Alphabet sacré pour en finir avec le dogme, les rituels désuets et la Charia.

9. Une nouvelle fécondité

Le 30 mai 1431, à Rouen, ville de garnison, un spectacle sordide est offert à la populace. Sur une plate-forme dressée à plusieurs mètres de haut, une femme est mise à feu. Son immolation est longue, monstrueuse, quand soudain du cœur des flammes, s'échappe sa voix, son cri. À sept reprises, elle en appelle au Christ, avant de s'évanouir définitivement. Par ce cri, elle confirme son Alliance. Ce qu'en hébreu l'on appelle *Berit* : ce par quoi l'homme se raccorde à l'Absolu. Par son ultime exhortation, adressant au peuple le message de la mémoire prophétique, elle annonce simultanément la future libération, non seulement du pays, mais des âmes et se positionne par cet appel de manière indissociable à la thématique résurrectionnelle supra-religieuse.

Jehanne d'Arc s'impose dès lors en *insurgée de l'esprit*. Son exaltation devient offrande universelle : elle anticipe la victoire finale, sa crémation devenant symbole salvifique pour la multitude : *la grâce descend sur la victime et les âmes de tous s'enflamment par elle*.

Jeanne d'Arc, apaisée, se voit délivrée. De son bûcher procède *une nouvelle fécondité* : de ses cendres naquit, en son temps, un immense mouvement énergétique qui aboutit à la rapide *reconquête* de la France par ses anciens compagnons. La France jour après jour prenait le contour d'une nation cohérente. Au-delà de ces immédiates répercussions, c'est à long terme que se déroule son épopée: sa lumière se projette à travers les siècles et sa personnalité se trouve à jamais liée à une *métaphysique de la Libération*.

Dominique Blumenstihl-Roth



Jehanne, la Délivrance

Concepts de l'œuvre radiophonique

Cette série est dégagée de toute influence sectaire ou politique

La série radiophonique commence à l'instant où s'ouvrent les préparatifs du procès. Elle concerne la période qui s'étend du 9 janvier au 30 mai 1431. 178 jours d'interrogatoire soit 25 semaines, 25 épisodes. Trois histoires s'y avancent parallèlement :

En 1431, à Rouen, Jehanne est confrontée à l'Evêque Cauchon et ses juges de l'Université de Paris. Les greffiers Manchon et Boisguillaume prennent note du procès. Ils retrouvent leur ami Marchand, venu vendre des chevaux au comte de Warwick qui contrôle la forteresse de Rouen. Nous assistons d'une part en direct aux débats du procès, d'autre part, nous participons aux multiples discussions et rumeurs circulant dans la ville.

Matthias Dubosc, étudiant de la Sorbonne, a suivi ses maîtres (Beaupère, Gatinel) qui siègent au tribunal. Désirant assister aux séances, il obtient un sauf-conduit. Sympathisant avec les greffiers, il éclaire la situation historique et politique. La perspective s'ouvre sur différents lieux : le tribunal, la cellule de Jehanne où se déroulent de nombreux interrogatoires, le domicile du greffier Manchon où s'exposent les intérêts et les forces en jeu. Flash-back de l'épopée de la Pucelle.

En 1456, 25 ans plus tard, l'Inquisiteur général de France, Jean Bréhal, saisi par le Pape à la demande de Charles VII, donne suite à la requête de la mère de Jehanne et rouvre le dossier. Il étudie le procès de 1431, interroge les anciens juges, casse le jugement et prononce la réhabilitation.

Le feuilleton fonctionne sur trois temporalités :

— Le procès de 1431, sont évoqués tous les hauts-faits de la Pucelle, la prise d'Orléans, la bataille de Patay, le sacre du roi, le siège de Paris... La prison, les interrogatoires, les débats secrets au domicile de l'Evêque.

— Le procès de 1456, voit défiler les protagonistes qui 25 ans plus tôt ont scellé le sort de la Pucelle.

— Mgr. Jean Bréhal, narrateur, déroule le fil conducteur de la série. Grand inquisiteur de France 25 ans après la condamnation, il fut chargé par Charles VII d'instruire un nouveau procès. Il convoqua tous les témoins encore en vie et les pria d'apporter leur témoignage. Nous retrouvons ainsi les amis d'enfance de Jehanne, ses compagnons d'armes devenus de hauts dignitaires du royaume, mais également certains des juges qui l'avaient condamnée. Cette troisième dimension du feuilleton nous projette en 1456, soit un quart de siècle après les faits, à l'aide de flashes sur le futur par rapport au procès de condamnation de 1431. Autant de "Flash - futurs" et de "flash - back" qui s'articulent selon un temps non linéaire : le temps de la mémoire.